Forum Allier-Loire amont (Lempdes, 12.10.2011)

- L'Etablissement public Loire, un **syndicat mixte** constitué de 50 collectivités et groupements de collectivités : 7 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, 9 syndicats intercommunaux départementaux (SICALA). Reconnu comme EPTB en 2006.

- **Outil de solidarité à l'échelle du bassin** de la Loire et ses affluents. Au service des collectivités, partenaire du plan Loire grandeur nature.

- Ses missions s'exercent actuellement dans **4 principaux domaines d'intervention** :

  • La prévention et la réduction du risque inondation
  • La stimulation de la Recherche/Données/Information
  • La gestion des ressources en eau stratégiques de Naussac et de Villerest
  • L'aménagement et la gestion des eaux.

Forum Allier-Loire amont (Lempdes, 12.10.2011)

L'Etablissement public Loire, un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB)

Pour faciliter « ***la prévention des inondations*** *et la gestion équilibrée de la ressource en eau ainsi que la préservation et la gestion des zones humides » (article L. 213.12 du code de l'environnement).*

Qui assure à l'échelle du bassin hydrographique de sa compétence « ***la cohérence des actions des collectivités territoriales et de leurs groupements visant à réduire les conséquences négatives des inondations [par son] rôle de coordination, d'animation, d'information et de conseil pour des actions de réduction de la vulnérabilité aux inondations »*** *(article L566-10 du code de l'environnement).*

Plus particulièrement, « ***les évaluations préliminaires des risques d'inondation, les cartes des surfaces inondables, les cartes des risques d'inondation et les plans de gestion du risque d'inondation sont élaborés et mis à jour avec les parties prenantes*** *identifiées par l'autorité administrative,* ***au premier rang desquelles*** *les collectivités territoriales et leurs groupements compétents en matière d'urbanisme et d'aménagement de l'espace, ainsi que le comité de bassin et* ***les établissements publics territoriaux de bassin****. Article L566-11*

Forum Allier-Loire amont (Lempdes, 12.10.2011)

Prévention et réduction du risque inondation – L'**expérience et** le **savoir-faire** de l'Etablissement **au service des collectivités territoriales du bassin de la Loire et ses affluents**

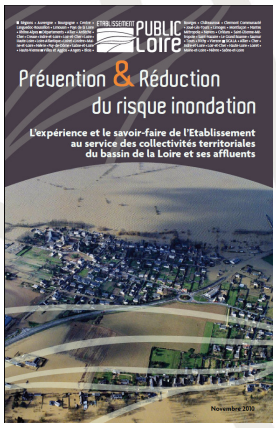

Forum Allier-Loire amont (Lempdes, 12.10.2011)

Forum Allier-Loire amont (Lempdes, 12.10.2011)

EN ANTICIPATION DE L'APPLICATION DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE INONDATION

L'étude « 3P » répond au besoin de disposer d'une connaissance du risque précisée et actualisée pour la mise en œuvre de la Directive européenne relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation.

Le travail réalisé apporte des éléments essentiels pour l'élaboration de cartes des zones inondables et de cartes des risques d'inondation, et ouvre la voie à des propositions d'actions s'inscrivant dans la réduction des conséquences négatives potentielles d'une inondation pour la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique.

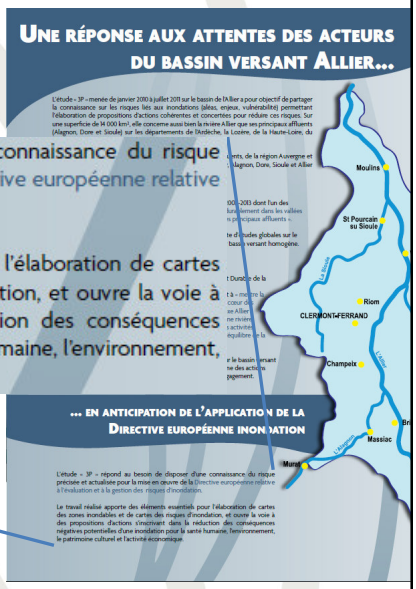

Forum Allier-Loire amont (Lempdes, 12.10.2011)

- **Au regard de la directive « inondation », une analyse a été réalisée commune par commune et cours d'eau par cours d'eau pour connaitre en particulier :**
  - la disponibilité et fiabilité des données hydrologiques et hydrauliques,
  - les principaux territoires à enjeux du bassin de l'Allier.

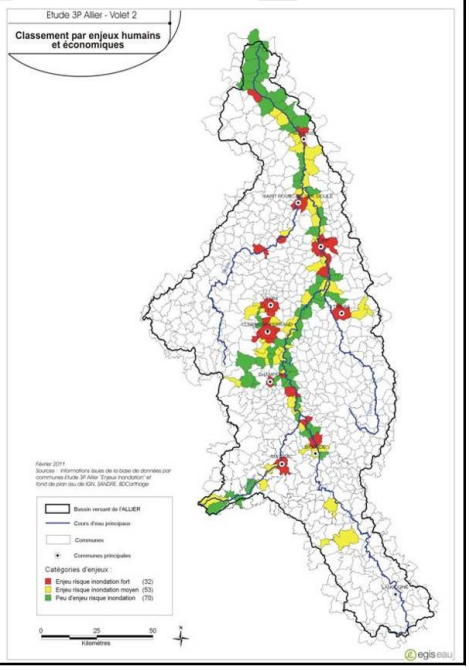

Forum Allier-Loire amont (Lempdes, 12.10.2011)

67 propositions d'améliorations de

•Prévision

•Prévention

•Protection

www.plan-loire.fr/etude3P-allier